Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire

Comité de pilotage du site Natura 2000

16 février 2017

L'animation Natura 2000 :
site Vallée de la Loire de Nantes
aux Ponts de Cé et zones annexes
est cofinancée par l'Union européenne

COMITÉ DE PILOTAGE – 2017

- Introduction (M. le Sous Préfet et Caroline Boudé – DDTM 44)
- Remarques/questions sur le compte rendu du 2016
- Point d'information sur les inondations
- Bilan de la contractualisation

  - MAEC (Aloïs Artaux – Chambre d'agriculture 49)

  - Contrats Natura 2000

- Point d'information sur la Chalarose (Michel Julliot – DDT49)
- Evaluations d'incidences
- Recherche d'autres outils
- Connaissance (réintroduction Marsilée, cartographie des habitats, fiches Oiseaux)
- Bilan de l'animation
- Perspectives 2017

GOUVERNANCE

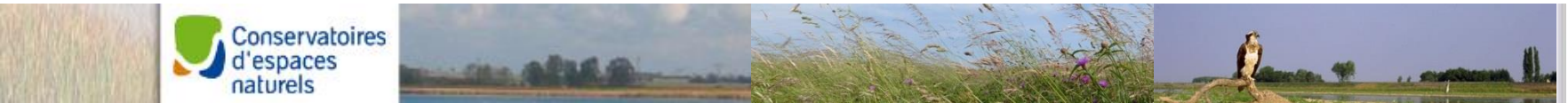

LE COMITE DE PILOTAGE

Le Comité de pilotage désigne en son sein :

- un président
- une structure porteuse chargée du suivi de la mise en œuvre du DOCOB.

Deux configurations possibles pour la mise en œuvre du DOCOB

En application de la Loi DTR (Développement des territoires ruraux) du 23/02/2005

	Les élus prennent la responsabilité de mettre en œuvre le DOCOB	Les élus refusent de prendre la responsabilité de mettre en œuvre le DOCOB
Présidence du comité de pilotage	Un élu membre du comité de pilotage	L'Etat (Préfet ou Sous-Préfet)
Structure porteuse	Une collectivité membre du comité de pilotage	L'Etat
Animation	La structure porteuse assure la mission d'animation en régie, ou confie cette mission à un prestataire extérieur après marché public	L'Etat confie la mission d'animation à un prestataire extérieur après marché public

INONDATIONS DE JUIN 2016

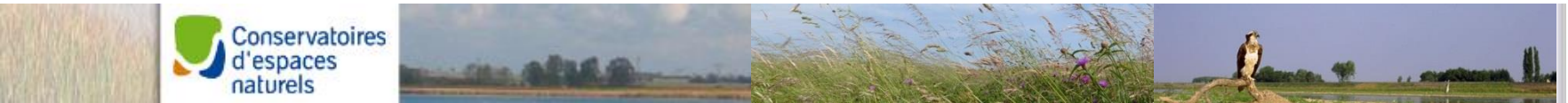

Inondations juin 2016

La grand prée de Rochefort vue de la table d'orientation de la Haie Longue, Ardenay
10 juin 2016 (4,3m à Montjean) – photo CEN

La grand prée de Rochefort vue de la table d'orientation de la Haie Longue, Ardenay
28 juillet 2016 (-1,1 m à Montjean) – photo CEN

Inondations juin 2016

Laisses de crues dans une haie à Rochefort sur Loire (28 juillet 2016) – hauteur maximale 1,80m – photo CEN

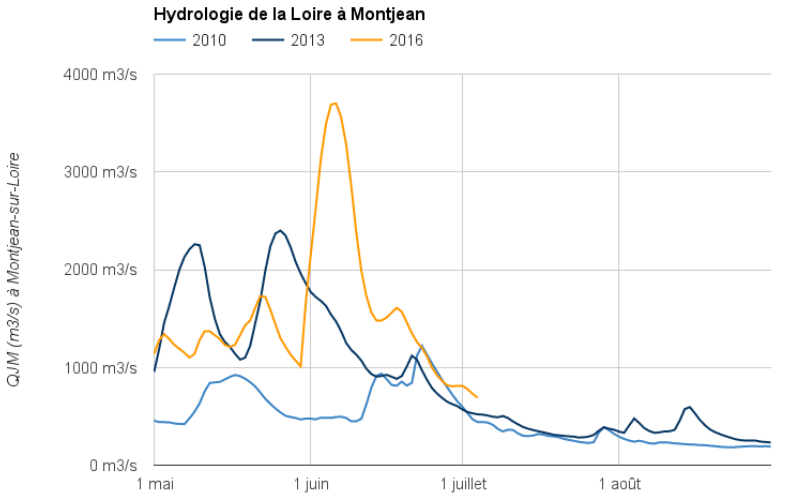

sources : vigicrues, GIP Loire estuaire

- Le mois de juin 2016 est celui qui a connu le plus d'eau en Loire depuis 100 ans
- Station de Montjean-sur-Loire: moyenne juin +1900 m^3/s
- Record journalier avec une crue à plus de 3700 m^3/s le 7 juin (en 1977: 3580 m^3/s).
- Débits non exceptionnels pour la Loire mais plus souvent en hiver

Inondations juin 2016

Conséquences importantes sur les exploitations agricoles et sur les milieux naturels

➡ Fort impact sur les cultures et le foin des prairies

Grand prée de Rochefort

➡ Fort impact sur la nidification des oiseaux

- Râle des genets: entendu sur 2 secteurs avant les crues, puis 1 contact délocalisé début juin, aucun contact après les crues

Grève St Simon

➡ Annulation du concours prairies fleuries (13 juin 2016)

BILAN DE LA CONTRACTUALISATION

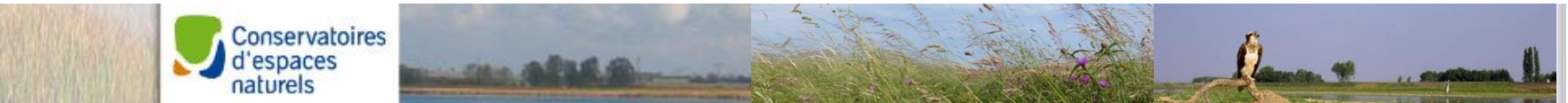

BILAN DE L'ANIMATION AGRO-ENVIRONNEMENTALE 2016

aGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE LOIRE-ATLANTIQUE

aGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE MAINE-ET-LOIRE

COPIL N2000 Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé – 16 février 2017
Aloïs Artaux - Chantal Deniaud– Chambre d'agriculture 49 et 44

Qu’est ce qu’une MAEC ?

Mesures Agro-Environnementale et Climatique

Pour qui ?

- Toute personne majeure exerçant une activité agricole

Qu’est ce que c’est ?

- Engagement **volontaire** pris sur 5 ans :

Respect d’un cahier des charges ⟷ **Compensation financière**

- Contrat sur des parcelles agricoles selon les enjeux du site

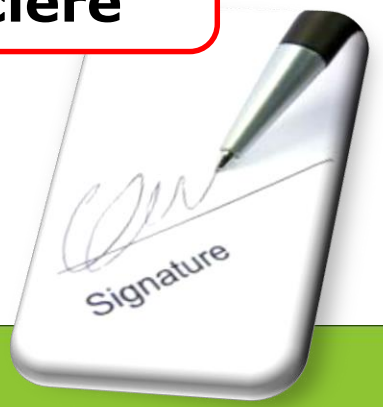

MAEC proposées sur le site

	code mesure	Périmètres	Nouveaux cahier des charges 2015	Montant
Mesures « Eleveurs » : – Etre éleveur (>0,3UGB/ha de prairies) – Engager 80% des surfaces éligibles – Avoir + de 5% de prairies permanentes – **Etablir un plan de gestion**	ZH1A	Classique	**Pâturage ou fauche** après le 5 juin Fertilisation limitée / Pas de phytos Pas plus de 1,4 UGB / ha	120 €/ha
	ZH2A	Classique ou Râle	**Pâturage ou fauche** après le 5 juin Fertilisation limitée / Pas de phytos Pas plus de 1,2 UGB / ha et 0,6 UGB/ha en hiver	195 €/ha
	ZH2B	Classique ou Râle	**Fauche après le 20 juin** Pas de fertilisation / Pas de phytos Pas plus de 1,4 UGB / ha sur période autorisée Sortie des animaux au 15 décembre	292 €/ha
	ZH2C	Râle	**Fauche après le 1er juillet** Pas de fertilisation / Pas de phytos Pas plus de 1,4 UGB / ha sur période autorisée Sortie des animaux au 15 décembre	348 €/ha
	ZH2D	Râle	**Fauche après le 10 juillet** Pas de fertilisation / Pas de phytos Pas plus de 1,4 UGB / ha sur période autorisée Sortie des animaux au 15 décembre	399 €/ha
	ZH2E	Iles	**Pâturage ou fauche** après le 5 juin Pas de Fertilisation / Pas de phytos Pas plus de 1,2 UGB / ha et 0,6 UGB/ha en hiver	217 €/ha
Mesures « Non éleveurs » ou « cumul » avec la BIO ou systèmes herbagers	MO2A / MO2B	Classique / Râle	Fauche après le 20 juin / Fauche après le 10 juillet	146 €/ha / 217€/ha

1 UGB = = = =

MAEC proposées sur le site

	code mesure	Nouveaux cahier des charges 2015	Montant
Mesure bande refuge	BR3A	Bande non fauchée de 6 à 9 m de large Pas d'intervention jusqu'au 20 août Plan de localisation	0,40 €/ml
Mesure haie	HA2A	Entretien de la haie 2 fois dans les 5 ans	0,36€/ml
Mesure arbre têtard - entretien	AR2A	**Entretien d'arbres têtards**	3,96€/arbre
Mesure arbre têtard - formation	ZH2C	**Formation d'arbres têtards**	7,92€/arbre

1 UGB = = = =

Animation MAEC 2016

- 3 réunion d'informations en février-mars 2016 : 83 exploitations présentes
- Permanences organisées pour des RDV individuel :
  - Vérification éligibilité
  - Fiche d'expertise
  - Plan de gestion (selon mesures choisies)
  - Plan de localisation Bande refuge
  - → **61 RDV individuels en 49**
  - → **11 RDV individuels en 44**
- Permanence téléphonique à la CA
- Relance Individuelle

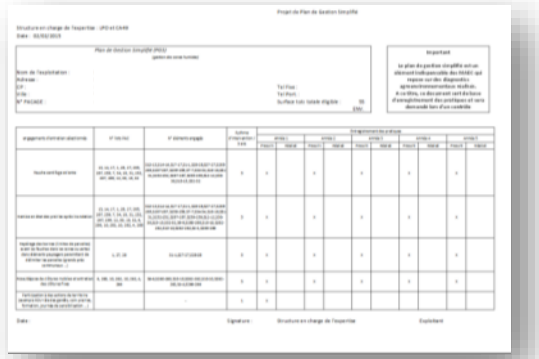

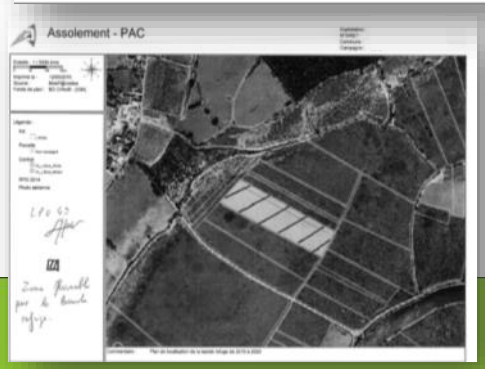

Binôme Chambres d'agriculture et CEN

+1210 ha encore engagés

Bilan MAEC 2016

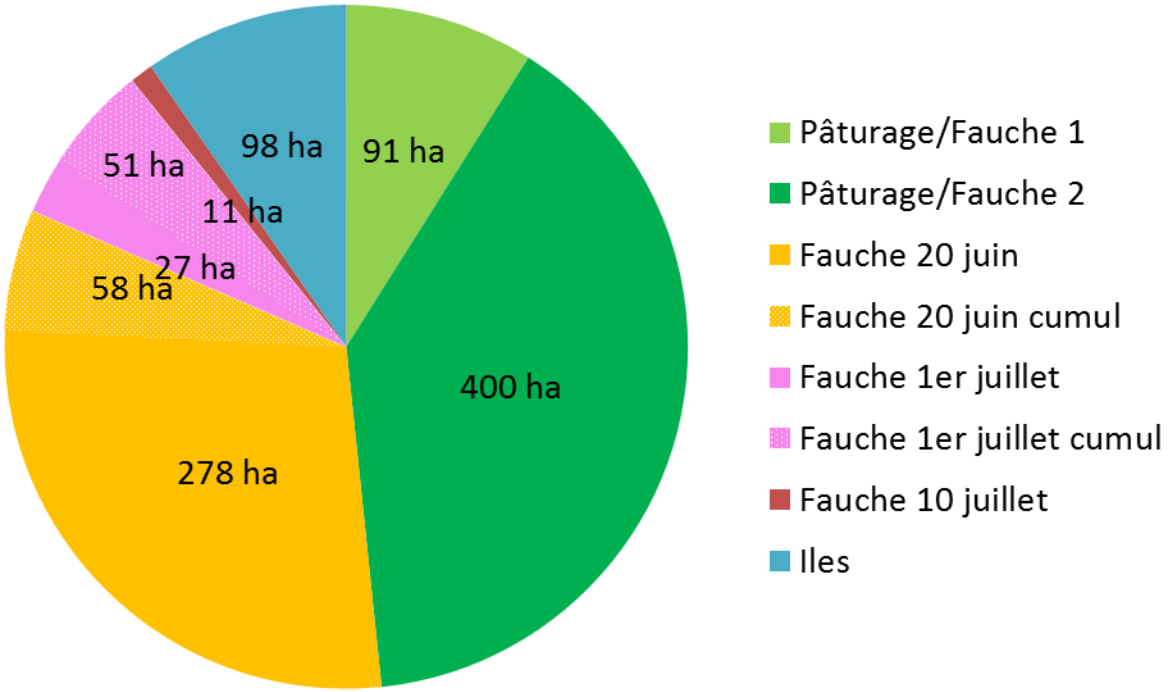

62 exploitations
1 014 ha au total
Près de 560 arbres, 1,7km de bande refuge et 10km de haies
Budget total annuel prévisionnel 232 400 €

Des dossiers non instruits depuis 2015

- Logiciel toujours pas arrivé en DDT
- Paiements : un apport pour l'annuité 2015 fin mai 2016 de 72€/ha
  - En moyenne sur le site : 35% d'apport
  - Les bio n'ont rien touché (que les aides Bio)

→ Complément prévu début février : 36 €/ha

  - 52% d'apport sur le site
  - Les bio ne toucheront pas

Le ras-le-bol des agriculteurs

Alors que les retards de paiements des compensations sur les MAEC s'accumulent, la colère gronde parmi les exploitants inscrits dans la démarche. Jeudi 10 novembre, la Chambre d'agriculture, les JA

"Un acompte de 90 % des MAE doit être versé avant la fin de l'année, il y a urgence"

Dominique Lebrun est élu représentant de la chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire au titre de Natura 2000. Les

MAEC

"Si demain j'ai des prix rémunérateurs j'arrête les MAE"

Excédés d'attendre les aides

Engagés dans la sauvegarde du paysage, des paysans ligériens attendaient des aides du gouvernement. Ils n'ont touché que peau de chagrin.

Tiercé, hier. Derrière Joël Moisdon, toute la diversité des basses vallées angevines qu'il s'est engagé à sauvegarder.

AU FIL DE LA SEMAINE MAINE-ET-LOIRE

« Les MAEC au dernier rang de la politique agricole »

Agro-environnement La Chambre d'agriculture, la FDSEA et les JA réaffirment leur mécontentement au vu des retards de paiements des compensations sur les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) : « les exploitations engagées ne peuvent plus attendre ».

Des dossiers non instruits depuis 2015

- Paiements : un apport pour l'annuité 2016 prévu en mars 2017
  - Montant plus proche de la réalité ?
  - Plafond réglable en région ?
  - Est-ce que les bio vont toucher ?
- Un solde 2015 et 2016 qui arrivera une fois l'instruction faite

Inondations tardives 2016

- Des parcelles prêtes à faucher inondées
  - Foin complètement souillé
  - Impact plus ou moins important selon la durée d'inondation

→Impact fourrager (pâturage et foin) et sanitaire

- Une procédure calamités agricole en cours
- Des dérogations MAEC nécessaires

Perspectives 2017

- 2 réunions d'échange en mars 2017
- Des MAEt de 2012 à renouveler : 50 permanences individuelles

→ 320 hectares estimés

→ Eclairage attendu sur l'éligibilité des mesures

- Un suivi d'instruction des dossiers 2015 et 2016 en DDT
- Un suivi des plans de gestion et ajustement si nécessaire

- Concours prairies fleuries début juin

Concours Prairies Fleuries

- Concours qui récompense la prairie naturelle de fauche ou de pâture, riche en espèces, qui présente le meilleur équilibre agro-écologique.

- Evaluation de l'aspect **agricole** (rendement, qualité fourragère, etc.) et l'aspect **écologique** (diversité de milieu, diversité floristique, espèces protégées ou rares, etc.) de la prairie concourante

- Inscription des agriculteurs pour 1 ou plusieurs parcelles

- Jury local: Apiculteur, Agronome, botaniste

Bilan de la contractualisation – contrats Natura 2000

2015 : Nouvelle programmation
Les financements européens sont gérés par les Régions

Deux modalités de financements différentes par territoires:

- Territoire ruraux : enveloppe dédiée : FEADER
- Territoires d'agglomérations : enveloppes à intégrer par les agglomérations dans leur candidature au FEDER ITI

Problèmes : - Pas le même taux de subvention entre territoire (100% vs 80%)
- Un territoire orphelin de fonds européens

1 contrat Natura 2000 déposé en septembre 2016 : La Possonnière

⇨ Bloqué à l'instruction: pas d'accord trouve entre les financeurs sur la part d'auto-financement (30 ou 20%)

INFORMATIONS SUR
LA CHALAROSE DU FRENE

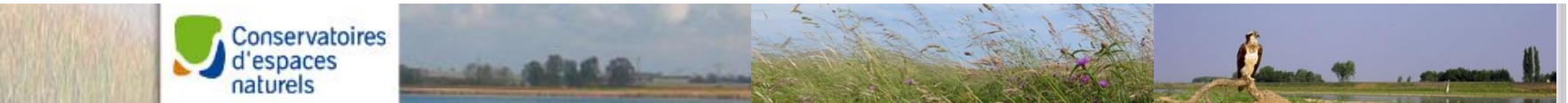

Le Département Santé des Forêts

Le DSF

- Un dispositif de surveillance de la santé des forêts mis en place en 1989 et rattaché au ministère de l'agriculture (DGAL)

- Décliné sur le territoire en 5 pôles interrégionaux hébergés en DRAAF + une antenne (Bourgogne – Franche-Conté)

L'originalité du dispositif

- Un dispositif qui s'appuie sur **un réseau** de plus de 230 forestiers de terrain : les **correspondants observateurs**

- Des CO d'horizons divers : ONF, CRPF, services déconcentrés (DDT/DRAAF), experts forestiers indépendants ou techniciens de coopérative

- Chaque CO consacre entre 15 et 50 jours par an au suivi sanitaire des forêts pour le compte du DSF

LA CHALAROSE DU FRÊNE

La chalarose du frêne

- Premiers signalements de dépérissements anormaux de frênes en Pologne dans les années 90
- 2006 : identification de l'agent en cause CHALARA FRAXINEA (forme asexuée) – HYMENOSCYPHUS FRAXINEUS
- 2008 : 1er signalement en France – Haute-Saône
- 2012 : pathogène originaire d'Asie

La chalarose du frêne

- ***Évolution en France***

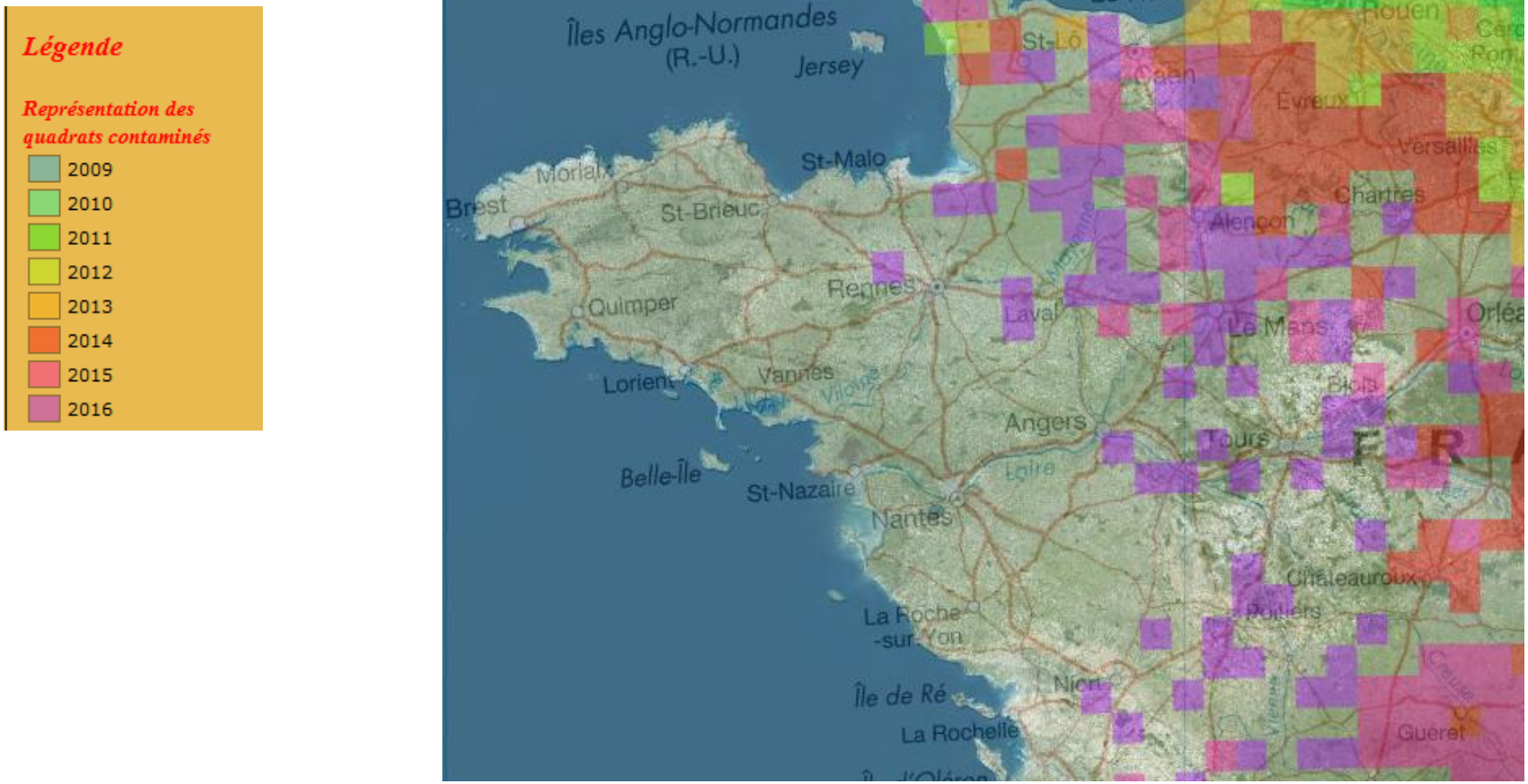

La chalarose du frêne

- ***Évolution dans les Pays de la Loire***

- Début 2015 : 1er signalement en Sarthe
- Fin 2015 : 1er signalement en Mayenne
- 2016 : découverte de la présence en Maine-et-Loire
- Départements 44 et 85 : encore indemne début 2017

La chalarose du frêne

- ***<u>Cycle et symptômes de la chalarose</u>***

- Champignon primaire (disséminé par le vent en été).
- Germination sur les feuilles
- Flétrissement et dessèchement des jeunes pousses

La chalarose du frêne

- Exemple de nécroses foliaires

La chalarose du frêne

- ***<u>Cycle et symptômes de la chalarose</u>***

- Progression du champignon dans les tissus

- Nécroses orangées de l'écorce

La chalarose du frêne

- ***Cycle et symptômes de la chalarose***

- Mortalités de branches
- Descentes de cimes
- Production de gourmands

La chalarose du frêne

- ***<u>Cycle et symptômes de la chalarose</u>***

- Nécroses aux collets
- Été : spores disséminées par le vent

La chalarose du frêne

- **Impacts**

- Mortalité très importante et rapide sur les semis et les jeunes peuplements

- Mortalité plus lente chez les arbres adultes

- Arbres adultes présentant une nécrose au collet = mortalité proche

- Perte de croissance pour les arbres atteints

La chalarose du frêne

- **Résistance**

- L'espoir aurait pu venir d'un nombre d'arbres semblant résistant
- Placette de suivi du DSF :
  - Estimation des arbres non dépérissant et non chancreux (sans nécrose au collet) :
    - 2012 : 9 %
    - 2013 : 7 %
    - 2014 : 4 %

La chalarose du frêne

- **Préconisations**

- Stopper toute nouvelle plantation de frêne
  - Vouée à l'échec en zone infectée
  - Compromise en zone indemne
  - Risque élevé d'introduction en zone saine

- Arrêter les travaux de dépressage et d'élagage (dans les peuplements monspécifiques de production)
- Récolte des arbres présentant un déficit foliaire important (>70%) (dans les peuplements de production)

La chalarose du frêne

- **Préconisations**

- Récolte des arbres présentant une nécrose au collet, surtout s'il existe un risque pour la sécurité

- Ne pas effectuer de coupes définitives généralisées

- Conserver les frênes sains ou peu atteints

- Favoriser une autre essence : adaptée à la station

EVALUATION DES INCIDENCES AU TITRE DE NATURA 2000

Conservatoires d'espaces naturels

Evaluation de incidences

Bilan des sollicitations

34 sollicitations en 2016 – 14 pour le 44, 19 en 49 et 1 hors département

- Une répartition relativement homogène
- Des habitudes de travail avec les services instructeurs

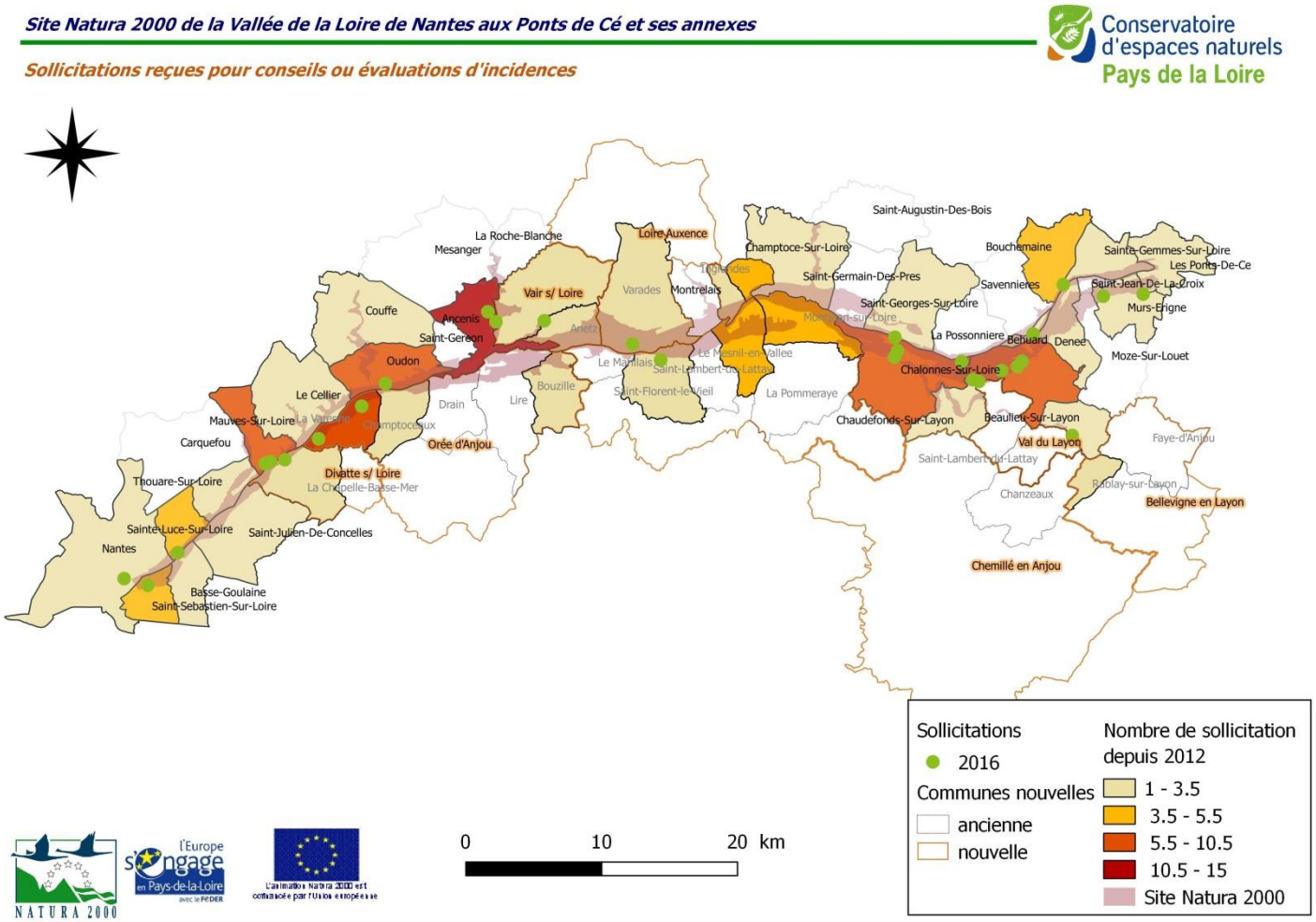

Evaluation de incidences

Bilan des sollicitations

La majorité des demandes concernent :
- l'accompagnement pour des actions de gestion des milieux naturels
- L'organisation de manifestations diverses.

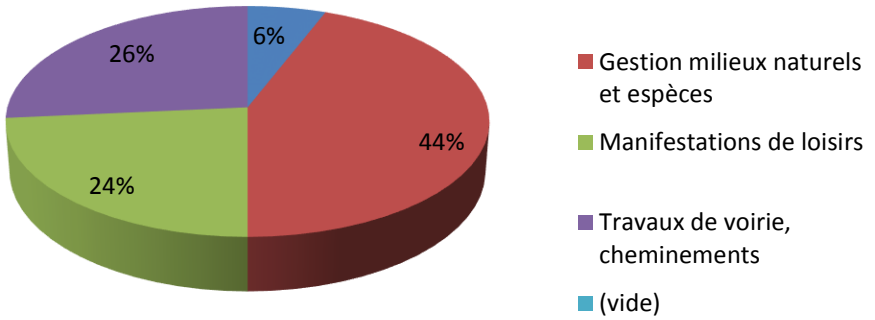

Nature des demandes

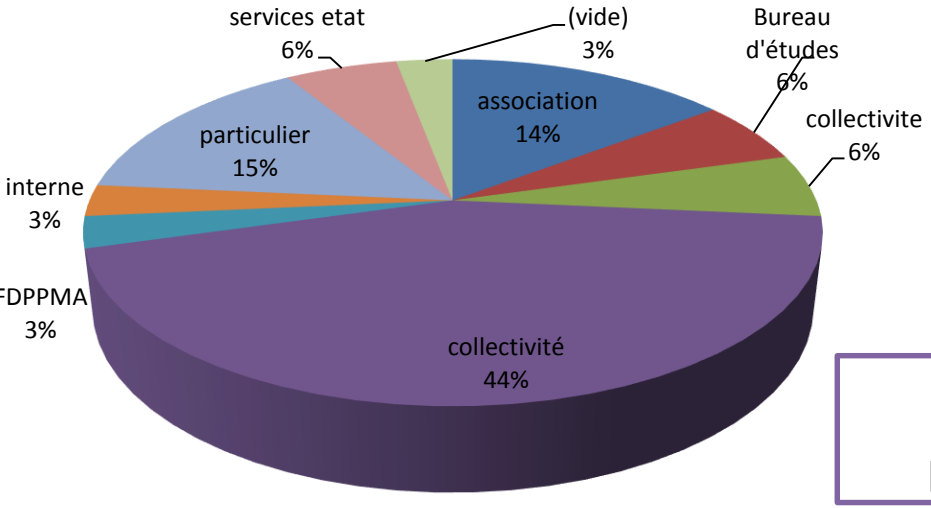

La majorité des demandes proviennent de collectivités, particuliers et associations

Nature des demandeurs

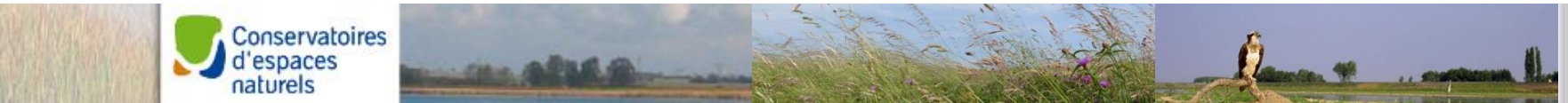

QUELQUES EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT

Peupleraie à Rochefort sur Loire

- Parcelle d'environ 10 ha située au cœur du site classé de la Corniche angevine (1800 peupliers),

- Au cœur d'un des secteurs les plus emblématique de la vallée : la Grand Prée de Rochefort, abritant du Râle des genêts, de nombreuses espèces de flore protégée

- Demande d'autorisation réalisée au titre des sites classés et évaluation d'incidences au titre de Natura 2000

  - Avis de l'instructeur des sites : autorisation sous réserve de limiter à quelques parcelles et de diminuer fortement la densité,

  - Avis de la CDNPS : défavorable

Abattage d'arbres et de haies à Rochefort-sur-Loire

Site Natura 2000 de la Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts de Cé et ses annexes

Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire

Abattage d'arbres et dégradation de haies - Rochefort sur Loire

Légende

- bosquets détruits
- haies endomagées

Linéaire de haies concerné : environ1680 ml
Surface des bosquets détruits : 1475 m²

0 100 200 300 m

NATURA 2000

l'Europe s'engage en Pays-de-la-Loire avec le FEDER

L'animation Natura 2000 est cofinancée par l'Union européenne

Abattage d'arbre et de haies à Rochefort-sur-Loire

- Arbres les plus âgés détruits dont certains têtards. Haie fortement endommagée. Coupes drastiques avec de nombreuses « blessures »

Abattage d'arbre et de haies à Rochefort-sur-Loire

- Plus de 1,6 km de haies détériorées.

- Infraction au titre du PLU : défrichement par abattage d'arbres inscrits en Espaces boisés Classés et de haies à conserver répertoriées en zone N du PLU
  - Infractions pour défaut de déclaration préalable,
  - Infraction pour non respect des règles d'urbanismes

- Infraction au titre du site classé : absence de demande d'autorisation préalable.

- Constat réalisé le 1/02/2017 par la DREAL, l'ONCFS, La maire et plusieurs élus de la commune de Rochefort, le CEN suite à alerte par un riverain

→ Mise en demeure + procès verbal lancé par la commune au titre du PLU , un constat dressé par la DREAL (au titre du site classé de la Corniche angevine), une procédure lancée par l'ONCFS

De l'animation Natura 2000 a la recherche d'autres outils

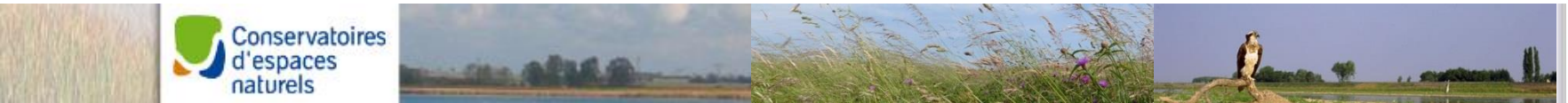

Outils non contractuels

L'animation fait émerger des besoins, qui ne peuvent être pris en charge par Natura

- Plusieurs projets découlent ou sont directement liés à l'animation

  - Plan de gestion de la Corniche Angevine,
  - Schéma de requalification des espaces naturels de bords de Loire sur Rochefort, Denée et Béhuard,
  - Accompagnement de la commune de Mûrs Erigné à la prise en compte des réglementations au titre des espaces naturels et paysages,
  - Réponse à l'appel à initiatives de l'AELB pour mettre en œuvre des actions de restauration et de gestion sur les communes précitées.
  - Réintroduction de la Marsilée à quatre feuilles

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

Réintroduction de la Marsilée à quatre feuilles

- Stations relictuelles de la vallée suivie depuis 2008 par le CEN et le CBNB
- En 2014 : recherche de sites favorables à la réintroduction par le Jardin des plantes et le CEN
- Rédaction du dossier de réintroduction courant 2016 par le CEN
- Avis favorable du CNPN et émission de l'arrêté préfectoral
- Deux sites de réintroduction potentiels ont été identifiés : sur Montrelais (44) et Champtoceaux (49)

Les suivis des stations historiques se poursuivent

Réintroduction de la Marsilée

le 23 septembre à Montrelais

Suivi faunistiques

Zoom sur l'Agrion de Mercure

- Mise en œuvre d'actions de conservation pour assurer la conservation de l'Agrion de mercure

- Inventaires de 2012: 198 affluents prospectés et 6 stations favorables

- Espèce du Plan National d'Action Odonates
- Larve très sensible à la qualité d'eau
- Inféodée aux milieux courants
- Symbole de Mercure : casque à corne

Actualisation du document d'objectif

Réactualisation du DOCOB - fiches oiseaux

- Rédaction de fiches sur la répartition des populations d'oiseaux (31 espèces concernées)
- Soumis à validation du COPIL – modalités?

MARTIN PÊCHEUR D'EUROPE

Alcedo atthis

Nicheur
Migrateur
Hivernant

BIOLOGIE

Description, reproduction, comportement, régime alimentaire

Le Martin-pêcheur d'Europe est facilement reconnaissable à sa petite taille (moins de 20 cm) et surtout à ses couleurs éclatantes : bleu-vert sur le dessus et orange sur le dessous. Le bec de 4 cm est noir et les très courtes pattes sont rouges.
De fin janvier à février, les couples se reforment de manière fidèle sur les sites de nidification. A partir de mi-mars la ponte a lieu dans un terrier creusé dans une berge proche d'un cours d'eau. Après 3 à 4 semaines d'incubation les jeunes naissent et prennent leur indépendance moins d'un mois après, chassés par leur parents qui préparent une nouvelle couvée (jusqu'à 3 par an). A partir de fin juillet, les adultes nicheurs se dispersent et partent retrouver leur site d'hivernage. Ces oiseaux peuvent vivre jusqu'à 21 ans mais la mortalité est souvent importante notamment lors des hivers rigoureux.
Le régime alimentaire du martin-pêcheur est essentiellement constitué de poissons attrapés à l'affût ou au vol stationnaire. Batraciens, lézard, insectes et crustacés peuvent aussi faire partie de son menu.

STATUTS ET PROTECTION

Statut juridique
Espèce protégée en France
Directive oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II

Statut de conservation
Liste rouge France : VU (nicheur) ; - (migrateur) ; NA* (hivernant)
Liste rouge nicheurs Pays de la Loire : LC

HABITATS

Habitats fréquentés et exigences écologiques

La présence d'eaux dormantes ou courantes, riches en petits poissons, est indispensable. Les rives, lacs, étangs, gravières, marais, canaux... sont les milieux de vie habituels du Martin-pêcheur. Pour la nidification, la présence de berges meubles érodées, comme celles de la Loire, est importante pour la construction du nid. Durant cette période, les sources et eaux saumâtres sont évitées.
La température est le dernier critère : si la zone est sensible au gel, le Martin-pêcheur n'y restera pas. Une mortalité importante peut intervenir lors de période de gel brusque en hiver.

Habitats de l'annexe I présents sur le site et susceptibles d'être concernés :

3150 – Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion ou Hydrocharition*
3260 – Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*
3270 – Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri p.p.* et du *Bidention p.p.*

RÉPARTITION ET ÉTAT DES POPULATIONS

Échelle mondiale, européenne et française

Le Martin-pêcheur d'Europe niche dans tout le paléarctique jusque dans la zone australienne. Les populations du Sud de l'Europe migrent en Asie du Sud-Est, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et au Portugal. Les populations de l'Ouest et du Nord migrent moins. La France accueille en hiver des populations d'Angleterre, des Pays-Bas ou d'Europe centrale, qui viennent grossir les rangs de Martin-pêcheur français sédentaires. En France, l'espèce est présente sur tout le territoire jusqu'à 1 500 m d'altitude, mais en faible densité.
La population européenne semble stable alors que le déclin constaté en France explique son classement dans la catégorie « vulnérable » de la liste rouge.

Exemple de fiche – Martin pêcheur d'Europe

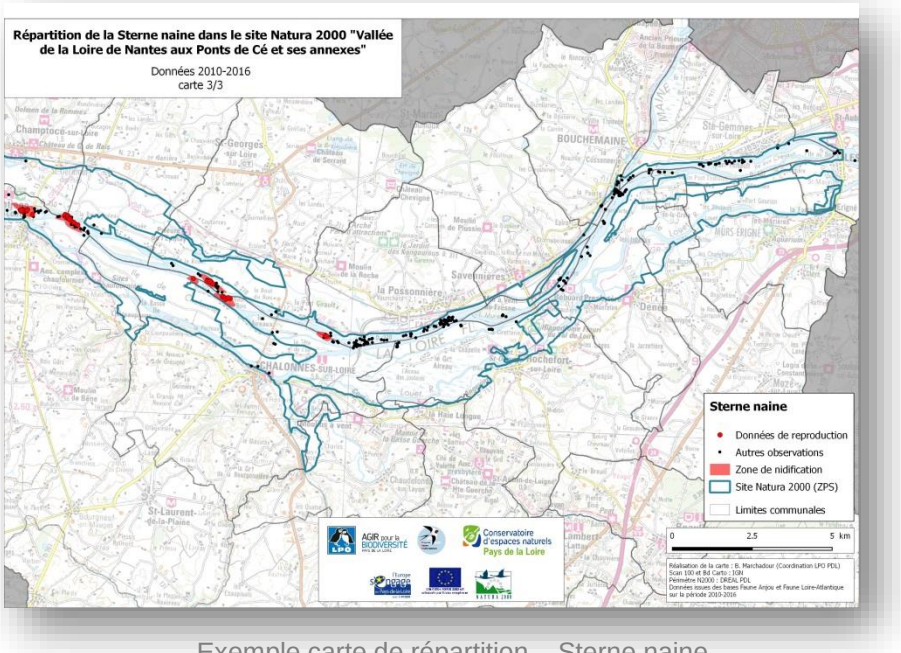

Exemple carte de répartition – Sterne naine

Actualisation du document d'objectif

Réactualisation du DOCOB - mise à jour de la cartographie des habitats

- Travail initié en 2016 (entre le Fresne sur Loire et les Ponts de Cé) – 500ha cartographiés
- Incertitude pour 2017 (mise en concurrence dans le cadre du marché public) – 1700 ha à prospecter

Habitat 3130 avec plantain majeur, souchet brun, véronique mouron d'eau et chénopode à graines nombreuses. © CEN Pays de la Loire

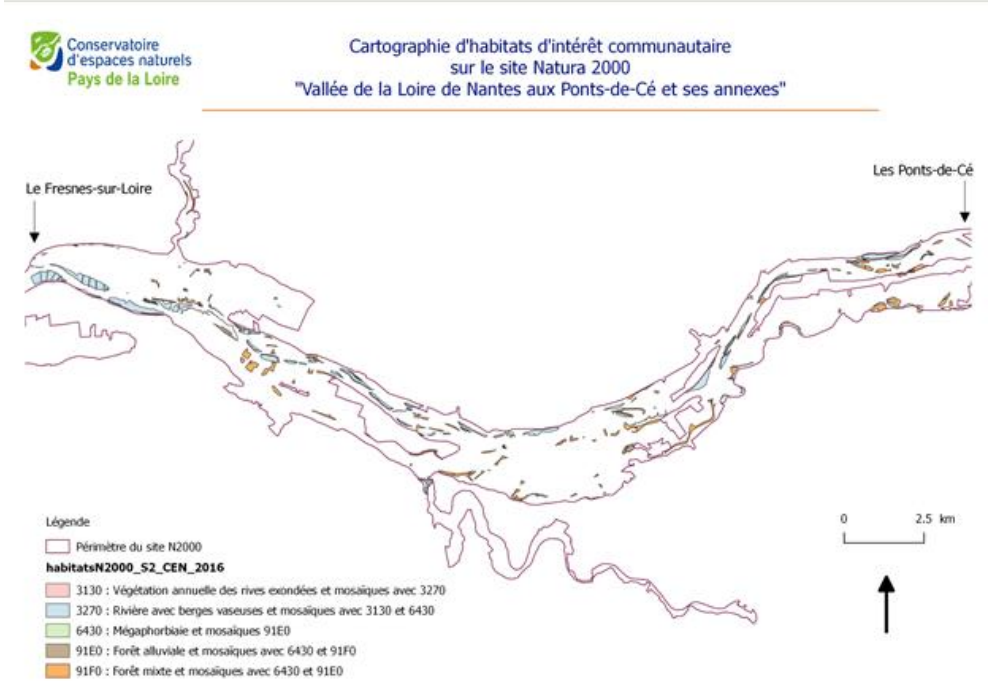

BILAN DE L'ANIMATION

Bilan de l'animation

Répartition des temps de travail

Depuis novembre 2015

- Emilie Général - 80%
- Charline Decraemere - 20%
  (secteur autour de la Corniche)

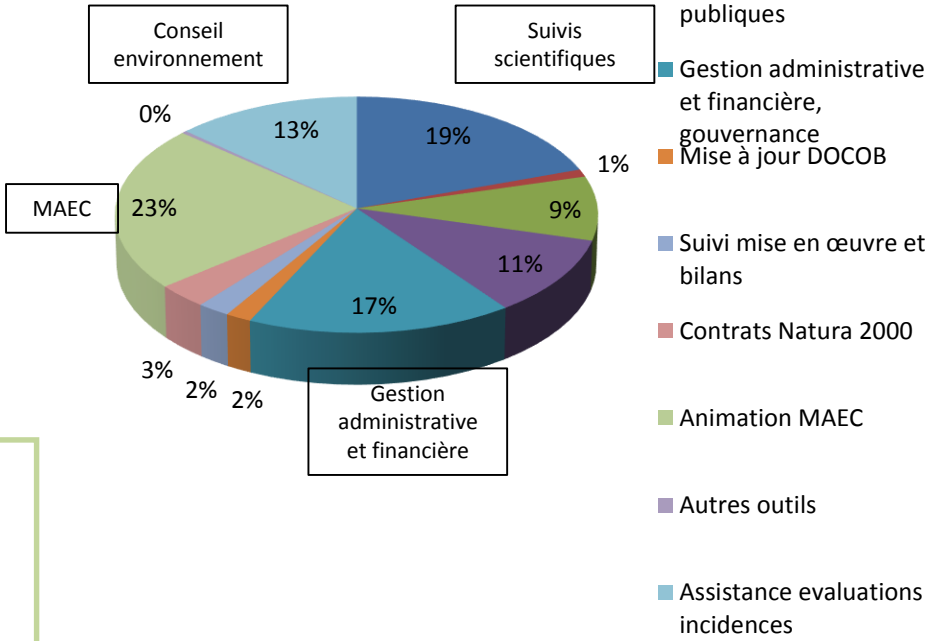

En 2016:

Lourde charge administrative

- Montage de demande DREAL (janvier)
- Demande de solde DREAL (avril)
- Montage de FEDER (juin-juillet)

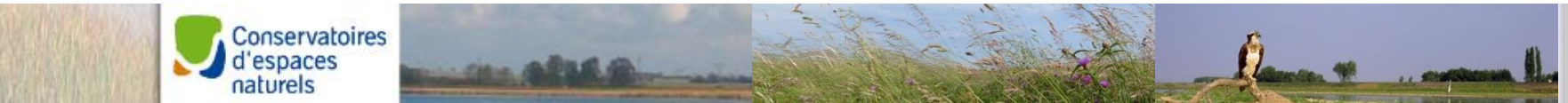

Bilan de l'animation

Situation administrative et financière

Période	Financement	Montant total animation	Etat
2015 (11 mois)	FEDER Etat	109 232 €	Partie Etat : Soldé (sept. 2016) 50 608€ Partie FEDER: attente d'instruction
février 2016 à juin 2017 (17 mois)	FEDER Etat	120 226 €	Partie FEDER: attente d'instruction Partie ETAT: Acompte 31 870€
TOTAL		229 458€	Perçu: 82 478 €

En 2016/2017 :

- Prestation des Chambres d'Agriculture du 44 et du 49 pour l'animation MAEC
- Convention avec la LPO
- Prestation suivi qualité d'eau Marsilée

A partir du 1er juillet 2017:

- réponse à un marché public passé par la DDTM44 – mise en concurrence

PERSPECTIVES 2017

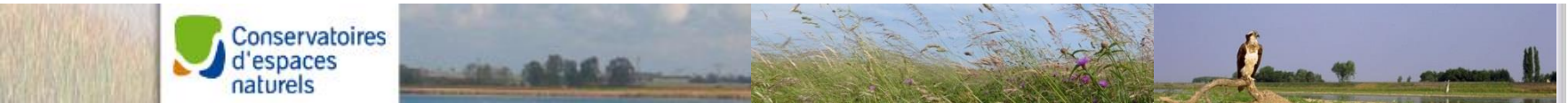

Perspectives 2017

- Animation MAEC : des réunions d'informations à organiser, 50 agriculteurs à rencontrer avant la mi-mai
- Concours prairies fleuries
- Travail autour de la Chalarose du Frêne
- Etude sur l'Agrion de mercure
- Mise en œuvre des actions engagées avec d'autres financements
- Mise à jour de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire?
- Travail en collaboration sur le Contrat Loire et ses Annexes
- Stratégie foncière sur la Loire

CONTACTS

Emilie GENERAL
e.general@cenpaysdelaloire.fr

Charline DECRAEMERE
c.decraemere@cenpaysdelaloire.fr

Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire

02.28.20.51.66
2 rue de la Loire
44200 Nantes

http://loire-nantes-pontsdece.n2000.fr/

Merci de votre attention